

Politique

Protection de l'enfance Suisse prend position, dans la politique et la société, sur les thèmes qui lui tiennent à cœur. Le bien de l'enfant (son intérêt supérieur) occupe une place centrale dans nos prises de position.

Dans les [recommandations que nous soumettons au Parlement fédéral](#) lors de chaque session parlementaire, nous cherchons à montrer si le bien de l'enfant et les droits de l'enfant ont été dûment pris en compte, et de quelle façon, dans les interventions traitées par les Chambres.

Les [consultations](#) offrent une occasion importante de prendre position sur un projet de loi au cours du processus législatif.

Sous la forme de [prises de position](#), Protection de l'enfance Suisse expose ses vues et ses revendications sur d'autres questions de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

Les [partenariats et les réseaux](#) jouent un rôle important dans le travail politique. Dans cet esprit, Protection de l'enfance Suisse est membre de diverses associations. La fondation entretient et pratique l'échange d'information et la coopération avec de nombreuses organisations.

Pour les questions relatives à l'exploitation sexuelle des enfants et à la traite des enfants, Protection de l'enfance Suisse est rattachée à un réseau international par le biais du [service spécialisé ECPAT](#).

Protection de l'enfance Suisse fonde son action sur la [Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant](#). La fondation dénonce la violation des droits des enfants et exige l'application systématique de la Convention. Protection de l'enfance Suisse participe aux débats, intervient activement en faveur de la protection des enfants et appelle la politique suisse à mettre en place des structures adaptées aux enfants et aux familles.

-

[Points de vue et publications spécialisées](#)

[Nos points de vue et publications spécialisées](#)